OCTOBRE 2020
n°2

Le Bulletin Canourguais

VILLE DE LA CANOURGUE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLAGES ÉTAPES

EDITORIAL

Depuis notre prise de fonction effective le 23 mai dernier nous sommes impliqués dans la reprise des multiples dossiers tout en assurant le fonctionnement général de la mairie. Durant cette chaude période estivale très intense, le Conseil Municipal s'est mobilisé pour activer les commissions communales, désigner ses représentants dans les divers organismes, voter le budget général et les budgets annexes et participer aux différentes manifestations organisées par nos associations.

C'est une chance et une satisfaction d'être entouré et soutenu par une équipe soudée et volontaire, toujours prête à s'investir et qui a montré son esprit d'initiative pendant tout l'été.

Notre équipe s'est particulièrement investie dans la reprise des équipements touristiques du Village de Vacances, du Camping du Sabot ainsi que du Golf. C'était un pari audacieux et risqué mais le jeu en valait la chandelle. C'est pendant cette période sous tension que la complémentarité de chacun s'est manifestée.

Nous pouvons déjà définir cette saison estivale comme très positive malgré la situation extraordinaire à laquelle nous devions faire face. L'affluence record des touristes en Lozère et dans notre commune a permis de sauvegarder notre activité économique. Notre cité a beaucoup d'atouts et nous sommes très confiants pour la suite.

Sans réponse depuis janvier, nous restons dans l'expectative et l'incertitude quant aux demandes de financements auprès de l'Etat. Nous allons poursuivre nos engagements et faire aboutir nos projets en donnant la priorité à l'extension de la Maison Médicale, l'Aménagement de la Place du Pré Commun, l'économie énergétique du Village de Vacances, l'amélioration des accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) notamment.

Vous trouverez dans ce bulletin d'autres informations sur la vie municipale. Le prochain numéro paraîtra en fin d'année, d'ici là, prenez soin de vous et de vos proches. La Municipalité reste à vos côtés. Bonne lecture ! et à bientôt.

Le Maire,
Claude Malzac

LE BUDGET 2020

Construit sur une situation financière saine le Budget 2020 a été voté à l'équilibre le 31 juillet 2020.

Il présente en fonctionnement près de 2,8 millions d'euros et en investissement 4,5 millions.

La reprise des différents comptes administratifs 2019, le budget primitif 2020 reprend les résultats antérieurs ainsi que les restes à réaliser sur la section investissement ;

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, le niveau d'investissement ambitieux, l'optimisation des recettes nous ont permis de présenter un budget équilibré sans augmentation des impôts.

Ce budget 2020 en raison du Covid 19 et de la rupture de Délégation de service public par La SELO sur le Golf et le Village de vacances des Bruguières, qui a mobilisé nos énergies, n'a pu être voté que fin juillet.

Le budget de la commune se présente comme suit :

1. Budget de Fonctionnement
2. Budget d'Investissement
3. Budget annexe Atelier de la Bastide
4. Budget annexe Eau et Assainissement
5. Budget annexe Complexe touristique

Six principes doivent être respectés :

- Principe de l'équilibre entre recettes et dépenses
- Principe de l'annualité (année civile du 1er janvier au 31 décembre)
- Principe d'unité (budget présenté sur document unique + budgets annexes)
- Principe d'universalité (pas d'affectation dépense particulière à recette particulière)
- Principe de spécialité des dépenses (imputation correcte et précise des dépenses)
- Sincérité

Nous vous présentons le budget principal ainsi que le budget annexe Eau et Assainissement, les autres budgets sont consultables sur le site de la mairie.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les charges liées au fonctionnement courant de la commune ainsi que les recettes :

LES DÉPENSES :

(électricité, eau, combustibles, carburants, honoraires, assurances, frais d'affranchissements, frais télécom, charges personnel, intérêts des emprunts ...)

LES RECETTES :

(Taxes foncières, taxes professionnelles (CFE, IFER, CVAE), taxe d'habitation, dotation globale de fonctionnement…

Charges Budget 2020

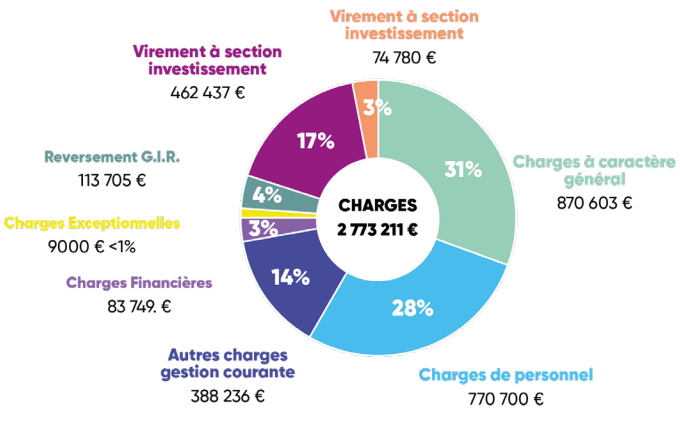

Recettes Budget 2020

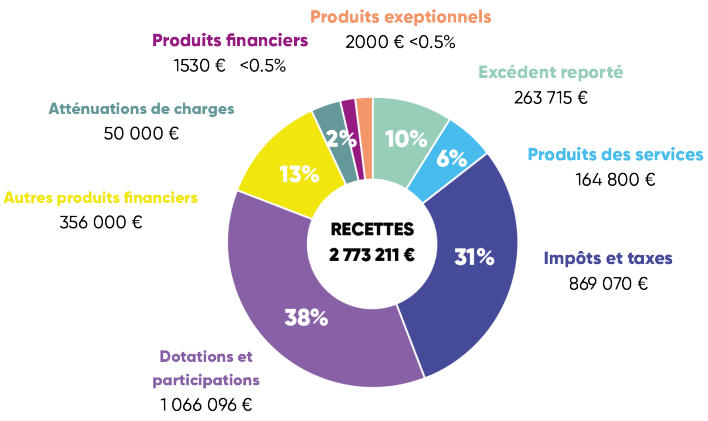

Le virement à la section d'investissement de 462 437.12 € couvre le montant du capital des emprunts de 351 273.96 €.

LE BUDGET 2020

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Charges Budget 2020

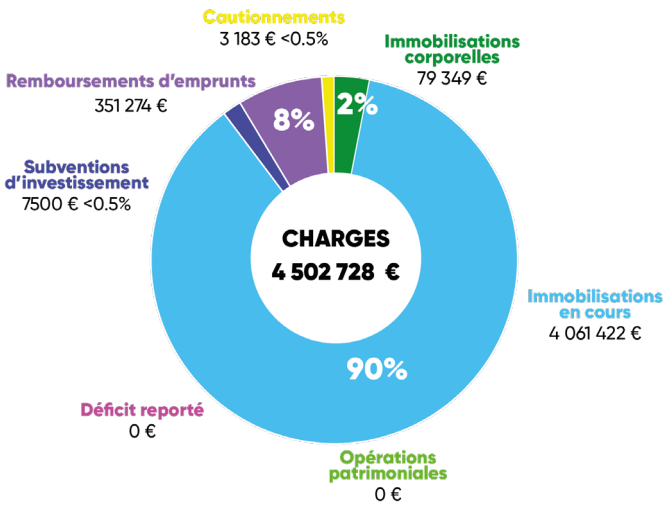

Recettes Budget 2020

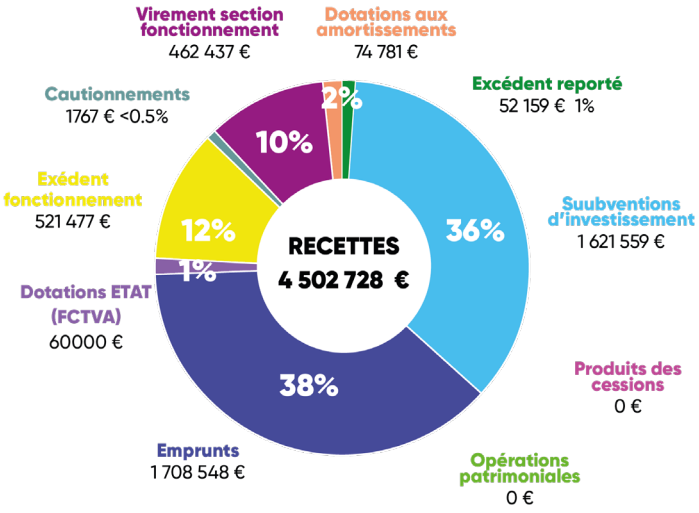

Inscriptions des nouveaux travaux prévus

TRAVAUX	Dépenses	Subventions	Autofinancement	Emprunt
MAISON FRANCE SERVICE	540 000	430 000		110 000
ECLAIRAGE PUBLIC 2° PHASE	107 718	50 143		57 575
EGLISE LA CANOURGUE	242 400	143 000		99 400
SALLE POLYVALENTE	45 600	22 200		23 400
LOGEMENT MAISON ANGLES	72 000	30 000	42 000	
AMÉNAGEMENT AUXILLAC 3° TR	160 000		160 000	
ACQUISITIONS DE MATÉRIELS	20 678		20 678	
DÉGÂTS INONDATIONS	104 549		104 549	
TOTAL	1 292 945	675 343	327 227	290 375

BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

1° - REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2019 :

Le résultat cumulé positif apparaissant au compte administratif 2019 s'élève à 140 630,25€ il se répartit ainsi :

Service eau	+ 81 929,97 €
Service assainissement	+ 58 700,28 €

Pour mémoire en 2018, l'excédent était de 96 516,78 €.

Le résultat de 140 630,25 € est repris, pour sa majeure partie, en section de fonctionnement et servira à équilibrer le service assainissement qui connaît plus de difficultés.

La répartition est établie ainsi qu'il suit :

Service eau	+ 0 €
Service assainissement	+ 89 437,00 €

Cette année encore, nous pouvons affecter une partie du résultat de fonctionnement en investissement par un virement de 51 193,25 € au compte 1068.

2° – DETTE

Le montant réel de l'annuité pour 2020 s'élève à 102 556,58 € représentant en intérêts 28 309,03 € et en capital 74 247,55 €.
Au cours de l'année 2019, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.

LES INFOS CANOURGUAISES

RENTRÉE SCOLAIRE

ÉCOLES PRIMAIRES

Dans les écoles primaires, la rentrée comme partout en France a été soumise aux contraintes sanitaires. Les locaux de nos 3 établissements permettent de s'adapter à cette situation, tous les enseignants et agents ont veillé à respecter les critères particuliers d'hygiène en vigueur. Ce sont 250 enfants qui ont ainsi repris le chemin de l'école.

CHANGEMENT DE PRINCIPAL(E) AU COLLÈGE SPORT NATURE

C'est pour une rentrée bien particulière que la nouvelle principale Martine Armanier-Moutous a pris ses fonctions au 1er septembre dernier en remplacement de Monsieur Lanne-Petit qui a fait valoir ses droits à la retraite.
Toutes les rentrées sont uniques mais celle-ci avec les importantes modifications dans l'organisation du collège du fait de la COVID 19 l'a été plus que d'habitude.
Cependant c'est avec beaucoup de plaisir que la nouvelle principale a retrouvé le collège Sport-Nature de la Canourgue où elle avait été principale adjointe durant l'année scolaire 2012-2013.
Madame Armanier-Moutous, connait donc la Lozère pour y résider depuis 1998 avec une parenthèse de 7 ans comme proviseure adjointe en Eure et Loir puis principale d'un collège dans l'Indre.

Attachée à la ruralité, et en particulier la qualité de vie que l'on y trouve, la qualité des relations humaines qui peuvent s'y développer, Mme Armanier-Moutous a beaucoup d'ambition pour les 221 élèves accueillis au collège dans les 9 divisions. Leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions, les accompagner pour

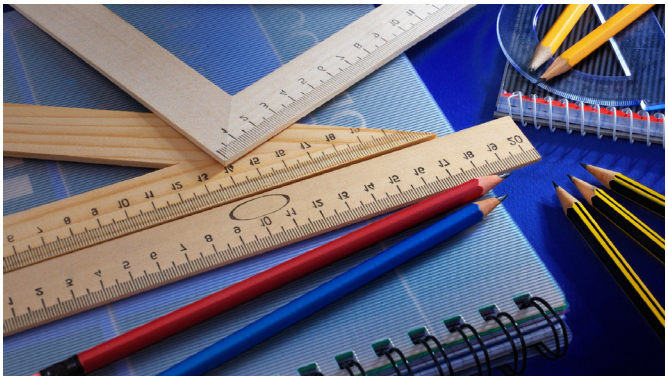

bâtir leur projet d'orientation et bien sûr concourir à faire d'eux des citoyens responsables.
Les projets sportifs, culturels et plus généralement pédagogiques de cette nouvelle année scolaire seront axés sur le local afin d'être impactés le moins possible par les conséquences de la pandémie actuelle.

LYCÉE LOUIS PASTEUR

C'est après une longue absence (depuis le 15 Mars), que le proviseur Philippe Jobard et son équipe éducative ont accueilli les élèves le 1er Septembre ; La réouverture en juin n'a pu se faire en raison de la pandémie et des contraintes que cela posait, concernant l'internat et l'éloignement géographique.
Grâce aux cours à distance les élèves ont obtenu de très bons résultats aux examens, 89% de reçus en bac pro, 88% en BTS aquaculture et 94% en gestion et maitrise de l'eau. Pour la nouvelle année scolaire, l'effectif est stable : 81 jeunes inscrits en BTS sur les 2 filières et 26 en Bac Pro. Le groupe licence pro en génie de l'assainissement et des systèmes de traitement des eaux est en hausse avec plus de 30 étudiants présents jusqu'en décembre qui partiront ensuite sur le site de Sète.
Les jeunes inscrits en Bac Pro viennent de l'extérieur du département. L'établissement leur propose une option pêche et sport nature, mais aussi de la natation et du canoë, premier pas vers des métiers comme guide de pêche…
Deux projets Erasmus sont en préparation pour les classes de seconde et première qui partiront en Croatie, Pays-Bas espagnol et en Finlande.
Le Lycée propose de nombreuses activités extrascolaires avec l'UNSS.

PASS JEUNESSE

Afin de faciliter l'accès des jeunes lozériens aux activités sportives, culturelles et de loisirs, le Pass'Jeunesse est un chéquier de réduction à destination des collégiens et 11-15 ans (hors lycée) d'une valeur de 60€ accessible au prix de 10€.

Comment ça marche ?

Commandez et payez votre Pass'Jeunesse en ligne sur le site internet du Département : lozere.fr

Utilisez vos chèques tout au long de l'année scolaire auprès des partenaires conventionnés. Pour plus de renseignements téléphoner au 04 66 49 95 52 ou jeunesse@lozere.fr

PRÉVENTION ET ÉCO-CONDUITE POUR LES SENIORS

Le 22 Octobre aura lieu une journée de prévention routière pour les plus de 60 ans. De 9 à 12h **ou** 14h à 17h à la salle polyvalente. Un moment de partage, de convivialité autour :

- D'un atelier de simulation de conduite
- De deux mini-conférences
- Des exercices pratiques
- Des notions sur l'éco-conduite

Si vous êtes intéressés : Inscription obligatoire à la mairie dans la limite des places disponibles 04 66 32 81 47

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Depuis le 1er Août le nouveau Chef d'Equipe Technique Jean-François Hallosserie a pris ses fonctions. Il a remplacé Michel Solignac a qui nous souhaitons une belle et longue retraite et le remercions pour son implication au service de notre commune. Jean-François, agent de maitrise principal exerçait dans un centre routier de Savoie. Il vient s'installer avec son épouse et ses trois enfants.

Sous l'impulsion de la réorganisation des services techniques, nous avons intégré dans l'équipe un maçon Thierry Delous qui interviendra sur tous les petits chantiers de la commune (Murs, bâtiments, etc.)

NOUVEAU VÉHICULE

La commune a fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire à énergie électrique grâce à l'octroi d'une prime de conversion écologique de 4166,67€ et d'un bonus écologique de 10 000€. Cette voiture vient en remplacement du 2ème véhicule de la commune qui n'a plus été accepté au contrôle technique. Cet achat concrétise un engagement vers une démarche plus écologique et durable.

INONDATIONS ESTIVALES

Tout tranquilles qu'ils paraissent nos petits «valats» peuvent parfois se montrer tumultueux et leur débordement est impressionnant. Le 12 juin et le 21 juillet, des pluies diluviennes (jusqu'à 150 mm localement) ont mis à mal des voies communales, occasionnant des désordres chez des particuliers, certains de nos ouvrages hydrauliques n'étant plus en capacité d'absorber les eaux torrentielles de ces «valats». Dans l'urgence, des travaux de réfection de chaussée ont été réalisés sur les chemins du Muscadel, de Boulay et d'Antouasse. Sur ce dernier, une partie des canalisations destinées à l'évacuation des eaux de pluies a déjà été reprise. Une Deuxième tranche de travaux est prévue jusqu'à l'Urugne. Ces évènements sont l'occasion de rappeler que les riverains d'un cours d'eau sont propriétaires jusqu'au milieu du cours d'eau. Il leur incombe d'assurer l'entretien de cette partie conformément à l'article L 215-14 du code de l'environnement.

La municipalité remercie les pompiers qui ont participé au nettoyage des chaussées.

CHANGEMENT DE PLACE POUR LES CAMPING-CARS

La société Camping-car Park a proposé d'accompagner le projet d'une infrastructure d'accueil des Camping-cars et prendra à sa charge l'investissement dans sa majeure partie soit
46 962,00€ HT pour l'aménagement de 21 places sous la crèche. L'équipe technique réalisera les réseaux secs et humides sur le site. La commune percevra 50% des recettes les 6 premières années et 75% les années suivantes.

Cet emplacement permettra de libérer du stationnement sur l'aire actuelle.

REVISION DU PLU ETUDE GEOLOGIQUE

Une cartographie des aléas mouvements de terrain (glissement, chute de blocs et effondrement) a été réalisée en 2015 sur la commune par le Cerema Méditerranée pour le compte de la Direction Départementale des Territoires de Lozère (DDT48). Ses conclusions ont abouti à des restrictions sur notre document, trop pénalisantes pour être acceptées en l'état.
En réponse à cette étude générale, la commune à décidé de réaliser des expertises, selon les risques majeurs identifiés, glissement et effondrement de terrain, avant toute ouverture à l'urbanisation de secteurs ciblés comme soumis à un aléa modéré à élevé.
Pour finaliser la révision du

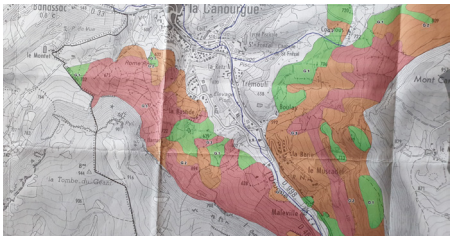

PLU la commune a donc mandaté la société Géolithe Massif Central pour effectuer des analyses géotechniques complémentaires sur plusieurs zones qui sont susceptibles de bénéficier d'une ouverture proche ou lointaine à l'urbanisation.
Dans un premier temps, des techniciens vont parcourir l'ensemble des zones afin d'affiner les diagnostics du Cerema et se prononcer sur la faisabilité d'aménagement.
Dans un second temps, leur mission permettra de définir les conditions d'aménagement et les grands principes de constructions, nécessaires pour s'adapter au contexte géotechnique et aux aléas présents.
Ne soyez donc pas surpris de la présence de ces techniciens d'ici quelques jours sur le terrain. Nous vous remercions de leurs réserver le meilleur accueil.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE MONTJÉZIEU

Les travaux de Montjézieu ont débuté en septembre 2017 et se sont terminés courant 2019, ils ont portés sur :

- Reprise des réseaux eau potable avec un approvisionnement depuis le réseau d'Auxillac, et maintien de la liaison avec Le Monastier pour desserte des hameaux de Reynets, Argous et Reilles, qui reste une solution de secours.
- Reprise des réseaux assainissement (suppression du bassin de décantation en bas du village, jonction au Pont de Salmon avec le réseau assainissement Auxillac pour rejoindre la station d'épuration)

Ces travaux ont été menés de front avec les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public),la remise en état de la voirie et l'aménagement des espaces publics.

MONTANT DES TRAVAUX		FINANCEMENT DES TRAVAUX	
RÉSEAU EAU POTABLE	336 167	AGENCE ADOUR GARONNE	292 300
ASSAINISSEMENT	498 185	DÉPARTEMENT	116 251
VOIRIE	215 609	S.D.E.E.	15 504
		EMPRUNT (ANNUITÉ : 21822 € SUR 20 ANS)	360 000
		RÉCUPÉRATION DE LA T.V.A.	172 235
		AUTOFINANCEMENT	93 671
TOTAL	1 049 961	TOTAL	1 049 961

L'interconnexion de Busses avec Montjézieu concernant uniquement le réseau eau potable est en cours de finalisation, le montant estimé est de 166 560€.

TRIBUNE OPPOSITION- EXPRESSION LIBRE

Cet emplacement est réservé aux membres de l'opposition, qui peuvent s'exprimer librement, les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Comme nous le pensions, notre commune n'a pas connu de chamboulement dans son fonctionnement avec la « nouvelle » équipe. Nous n'avons toujours pas de documents préparatoires pour les conseils municipaux et les convocations sont extrêmement tardives (parfois même en dehors des délais légaux). Seul ce bulletin municipal marque une petite avancée dans l'information de la population.
Concernant les projets, malgré un vote entériné il y a 9 mois pour implanter un Pumptrack à coté de la crèche (piste de jeu pour vélos, trottinettes, ...), les jeunes sont toujours dans l'attente de voir démarrer les travaux...
Les équipements golfiques et les villages vacances associés (revenus à la commune début juillet) ont bénéficié d'une saison touristique exceptionnelle. Mais un exercice comptable se réalise sur 12 mois… A moyen et long terme, le déficit chronique du golf et les investissements gigantesques que nécessite la rénovation des deux villages vacances ne pourront pas
être supportés par notre commune ! Alors, comme on nous l'a promis, comment cet ensemble va-t-il faire pour « ne pas
coûter un euro aux Canourguais » ?

Les conseillers municipaux,
Pascal Poquet et Bernadette Rousson

RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE

L'Office de Tourisme, la Confrérie de la Pouteille et des Manouls ont contribué tout l'été, à mettre en valeur notre patrimoine, en organisant des visites de la cité de jour comme de nuit (histoires, monuments emblématiques …) avec Marie-Jeanne Citérin, et des chapelles St-Frézal et St Jean du Bedel avec Noëlle, Jean-Paul Fages et René Confort.

Notre saison estivale bien que pénalisée par la crise sanitaire a connu quelques belles animations : un concert fort dynamique avec le groupe «Sortez couverts», la foire à la brocante, le vide-grenier tout ceci organisé par Claude Juin et le Foyer Rural, les interventions remarquables et originales de l'Ecole de musique (marché et aquagym à la piscine), les ateliers théâtre et spectacles de Pascaline Granjean, la soirée conte à St-Frézal animée par Pascaline

Granjean, Sandie Blanc, Ricardo Rueda, le concert piano de Joêl Forrester, les expositions peintures et photos et les balades découvertes, les compétitions golfiques et tir aux armes.

Le 12 septembre Dominique Dardé et «Les cyclos du Malpas» ont pu maintenir la randonnée cycliste du Sabot, sous un beau soleil, 140 participants entre cyclistes ou vététistes se sont lancés sur de nouveaux parcours balisés empruntant le causse du Sauveterre, le causse Méjean et les Gorges du Tarn.

Le 31 Juillet, nous avons accueilli une étape de la randonnée équestre organisée par l'Association « Randonnée Découverte Organisation » ex Route du Sel. Comme il est de tradition entre communes d'accueil de saisir le passage de la caravane des chevaux pour échanger des présents, le maire de La Canourgue a eu la surprise inattendue de recevoir de la part du maire de Saint Bauzile, une jante de la voiture HOTCHKISS qui a servi à la scène finale du film culte « La Grande Vadrouille » sur le Causse de Mende. Ce cadeau unique et original sera exposé à la Mairie avec une note explicative.

La saison a été clôturée avec le traditionnel feu d'artifice offert par la commune.

ESPACE DE CO-WORKING

La mairie envisage d'installer un espace de co-working dans le centre bourg. Si vous êtes intéressés pour bénéficier de ce nouveau service, veuillez vous manifester à la mairie.

UN NOM POUR LA NOUVELLE PLACE

Les travaux de la place face à l'Office du Tourisme vont se terminer d'ici 2021.

Nous sollicitons votre imagination ou votre vote afin de nommer ce nouveau lieu. Pour cela, un formulaire à été créé et mis à votre disposition sur internet à l'adresse suivante : https://forms.gle/GsaqLemGbzwDB7Ue8 ou à la mairie en format papier.

La date limite pour donner votre vote et/ou idée est le 15 novembre 2020.

On compte sur vous !!

Tous les bulletins sont disponibles sur le site internet de la mairie. (Le lien du formulaire aussi).